

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA SANTÉ

SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE

Réorganisation spatiale HNE - Consultation

Questionnaire

Nom de l'institution	PSN
Personne de contact:	Corine Bolay Mercier
Adresse e-mail:	secretariat@psn.ch
Tél.:	032 721 11 80

Projet

Question 1: La démarche participative, avec l'implication de nombreux partenaires neuchâtelois, et l'approche multidimensionnelle (hôpital, patient, environnement) du projet apportent-elles une plus-value par rapport aux précédentes réflexions sur l'organisation hospitalière?

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				Faire participer des acteurs de milieux différents, venant du canton et hors canton, est une excellente base de travail.

Question 2: Selon vous, la méthodologie de projet et les analyses effectuées permettent-elles d'obtenir un résultat sérieux et crédible?

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				La méthodologie mérite une explication pour de nombreux chiffres cités, comme par exemple - Seules 9 personnes sur les 1000 exposées à un problème de santé sont hospitalisées. De quand date cette étude, où a-t-elle été menée, sur quel nombre - Les retombées économiques : le rapport du Copil cite les dépenses dans les communes où un hôpital est actuellement installé. Quels sont les éléments pris en compte. Par ailleurs, quelles sont les projections pour les retombées économiques directes et indirectes avec la nouvelle réorganisation ?

Contexte

Question 3: En ce qui concerne les constats énoncés dans le Rapport du COPIL, sur le contexte sanitaire (chapitre 4), partagez-vous les réflexions concernant:

Q3.1: le système de santé (chap. 4.1):

(Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
					La pénurie de médecin découle aussi du manque d'attractivité de l'HNE, car la situation actuelle décourage. Les déficits de gouvernance de l'institution et les manquements constatés ont contribué à fragiliser l'HNE

Q3.2: le patient (chap. 4.2):

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				Les hospitalisations hors canton sont dues à des modifications de facturation dues aux changements fédéraux, mais aussi au fait que l'HNE dans les Montagnes a pratiqué une politique qui a largement contribué au départ de dizaines de médecins.

Q3.3: l'hôpital (chap. 4.3):

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				Oui, l'hôpital est un maillon de la chaîne de soins. Mais cette chaîne manque aujourd'hui de spécialistes installées dans les montagnes neuchâteloises. Le PSN attend donc un investissement important de l'HNE, en collaboration avec le CE et les autorités politiques communales, pour attirer et fixer des spécialistes. A l'instar de ce qui a pu être réalisé pour la nouvelle policlinique de pédiatrie. De plus, la réforme du financement hospitalier dans les domaines liés au CTR doit être prise en compte dans la stratégie future.

Q3.4: l'environnement (chap. 4.4):

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
	\boxtimes			Les retombées économiques doivent être explicitées

Positionnement de l'HNE

Question 4: En ce qui concerne l'évolution à long terme de l'HNE (chapitre 5 du Rapport du COPIL), partagez-vous les propositions sur la place future de l'HNE, en tant qu'hôpital cantonal public non universitaire, avec un rôle important de formateur?

Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
			Le PSN défend la place d'un hôpital public fort.
			La formation du personnel soignant et médical est un élément clé. Elle est élargie avec un hôpital cantonal, qui propose un nombre important de spécialistes. Un hôpital public cantonal permet aussi un recrutement élargi de spécialistes

Orientation

Question 5: Partagez-vous le constat que la concentration d'activité est nécessaire?

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				Spécialisation de plus en plus poussée, technologie onéreuse

Question 6: En ce qui concerne la variante d'organisation retenue (chapitre 6 du Rapport du COPIL), considérez-vous qu'elle permette de répondre aux enjeux à venir concernant:

Q6.1: le patient (chap. 6.1)

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				Les questions de déplacements doivent être documentés plus en détail. Ainsi que celles des coûts y relatifs. La sécurité des soins est essentielle pour toutes les personnes, c'est la raison pour laquelle les urgences doivent être ouvertes 24/24 et 7/7. Au Val-de-Travers, une policlinique de jour mérite d'être conservée. Et une porte d'entrée de nuit sur l'HNE également

Q6.2: l'hôpital (chap. 6.2)

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				Le schéma en p. 52 mérite une explication : schéma purement théorique ? Ou ce cercle vicieux a-t-il déjà été constaté dans un canton suisse ? Pour des questions d'équilibres régionaux, le PSN soutient le choix de deux sites principaux.
				Le parcours de formation d'un médecin passera-t-il par le CTR de la Chaux-de-Fonds. Si oui, pendant combien de temps et pour quel type de formation ?

Q6.3: l'environnement (chap. 6.3)

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
				Le PSN aimerait avoir des assurances que les futurs anciens des bâtiments ne soient pas laissés vides, en friche, comme c'est le cas aujourd'hui pour l'ancienne école des ingénieurs au Locle. Pour le site de la Chaux-de-Fonds, le PSN ne peut en
				l'état se prononcer sur la localisation exacte (Crêt-du Locle ou site actuel) et attend des études complémentaires

Question 7: Au vu des arguments présentés au chapitre 7 (Rapport du COPIL), pensez-vous que la localisation retenue pour les sites hospitaliers est adéquate?

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
\boxtimes				

Question 8: Pensez-vous que le scénario retenu permet de garantir la sécurité sanitaire de l'ensemble de la population neuchâteloise, soit l'accessibilité, la disponibilité des prestations et la qualité et sécurité des soins?

Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
	\boxtimes			Le nombre de lits d'observation sur le site de la Chaux- de-Fonds est à étudier avec attention.
				La chirurgie ambulatoire doit être présente sur le site des Montagnes, car pour une population de 60-70'000 habitants, il est inimaginable de ne pas disposer de cette offre de proximité.
				La pédiatrie est une préoccupation essentielle. Une offre pédiatrique 7 jours sur 7, de 8h à 18h est une nécessité. A voir, en fonction de l'offre de la policlinique aujourd'hui présente sur le site de la Chaux-de-Fonds, si l'offre ne devrait pas s'étendre à 20h00.

Position du Conseil d'Etat

Question 9: Partagez-vous l'appréciation du Conseil d'Etat et l'orientation retenue qui prévoit l'organisation hospitalière suivante: trois policliniques renforcées, la réadaptation sur un site à La Chaux-de-Fonds et les soins aigus sur le site de Pourtalès, à Neuchâtel?

	Oui	Oui, en partie	Non, pas du tout	Sans avis	Commentaires
-					Des précisions doivent être apportées concernant les notions de policlinique renforcée. Surtout pour la population neuchâteloise, qui doit savoir précisément quelles prestations sont offertes à quel endroit.

•
La question d'un pôle de gériatrie avec diverses
disciplines, en lien par exemple avec l'ophtalmologie ou
l'oncologie mérite d'être étudiée.

Avis de l'institution

Question 10: A la place du Conseil d'Etat et sur la base des éléments qui sont présentés, quelle variante d'organisation préconiseriez-vous? Et avec quels arguments?

1 - Site unique	2 - 2 sites spécialisés	3 - 2 sites médecine aiguë et réadaptation	Sans avis	Argumentation
	\boxtimes			

Commentaires libres					
3 exigences sont formulées par le PSN :					
le crédit d'engagement et/ou garantie de l'Etat pour tous les investissements soit assuré					
les deux sites principaux actuels doivent être maintenus dans l'essentiel de leur prestations jusqu'à ce que les nouvelles implantations soient confirmées					
la chirurgie ambulatoire doit être maintenue et développée sur le site des Montagnes neuchâteloises					

Lieu et date: Neuchâtel, le 13 mai 2016.....